

Nanterre, le 23 décembre 2014

Décision de la Commission des Sanctions de l'AMF : position de Faurecia

Le conseil d'administration de Faurecia a été informé de la décision rendue publique le 22 décembre 2014 par la Commission des Sanctions de l'AMF. Il a mandaté Yann Delabrière, Président-Directeur Général de Faurecia, pour faire appel de cette décision.

À propos de Faurecia

Faurecia est l'un des leaders mondiaux de l'équipement automobile dans quatre activités : sièges d'automobile, technologies de contrôle des émissions, systèmes d'intérieur et extérieurs d'automobile. Le Groupe a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 18 milliards d'euros. Au 31 décembre 2013, Faurecia employait 97 500 personnes dans 34 pays sur 320 sites, dont 30 centres de R&D. Faurecia est coté sur le marché NYSE Euronext de Paris et le marché over-the-counter (OTC) aux Etats-Unis. En savoir plus www.faurecia.fr

Contacts

Faurecia

Presse

Olivier Le Fric

Responsable Relations Presse

Tél. : +33 1 72 36 72 58

Mobile : +33 6 76 87 30 17

olivier.lefric@faurecia.com